

Programme DPC 64292325016 session 25.002

Les grands évènements : Êtes-vous prêts à relever le défi ?

INTITULE : Situations sanitaires exceptionnelles

DATE et HORAIRES : jeudi 05 juin 2025 de 8h30 à 12h30

Lieu : Congrès Urgences porte maillot Paris niveau 3

PUBLIC VISE : médecin

PREREQUIS : aucun

TARIF : 570 € membre SFMU / 780 € non membre SFMU

LIEU DE LA FORMATION : Congrès Urgences Palais de congrès 2 place de la porte Maillot 75017 Paris niveau 3

MODALITES D'INSCRIPTION : inscription jusqu'au 04 juin 2025, minimum 10, maximum 50.

ACCESSIBILITE PERSONNES HANDICAPEES :

Pour une identification des besoins, merci de contacter le référent pédagogique handicap

INTERVENANTS :

Le Dr Fouzia HEIRECHE est médecin urgentiste au CHU de Marseille. Praticien Hospitalier au SAMU 13 et référente SSE. Elle est également conseiller technique zonale auprès de l'ARS.

Elle participe aux enseignements des SSE au sein du CESU 13 ainsi qu'au niveau du département de médecine d'urgence. Elle est titulaire d'une formation de directeur médical de crise.

Le Pr Benoît VIVIEN est médecin urgentiste à l'APHP, PUPH dans le service du SAMU de Paris, Service d'Anesthésie-Réanimation. Il est adjoint du chef de service et responsable de la régulation pédiatrique régionale IdF. Il est également Président du Comité d'Experts de Santé Publique France « Moyens Sanitaires territoriaux en Situations sanitaires exceptionnelles ». Il est actuellement vice-président de la Société Française de Médecine de Catastrophe.

Objectifs pédagogiques :

- ✘ Connaître les principes de mise en œuvre du plan ORSEC NOVI et du dispositif ORSAN en présence de multiples victimes en pré-hospitalier,
- ✘ Connaître les modalités de déclenchement du Plan Blanc et le rôle du ,
- ✘ Connaître l'organisation de la chaîne médicale pré-hospitalière, les principes,
- ✘ Connaître les outils de la traçabilité et les enjeux de l'identito-vigilance,
- ✘ Connaître les différents types de risques lors de manifestation rassemblant une foule nombreuse, et les modalités spécifiques de prise en charge selon le type d'évènement,
- ✘ Connaître les modalités et principes de mise en œuvre du Damage control en extra-hospitalier et en intra-hospitalier.

Déroulé pédagogique

Questionnaire analyse des besoins à réaliser en amont

Prétest à réaliser en amont

- 08h25 : Introduction (*F. Heireche - B. Vivien*)
- **08h30 - 08h55 - Plan ORSEC NOVI et articulation avec le dispositif ORSAN, Rôle du SAMU (*B. Vivien*)**

Rappeler l'historique du plan ORSEC et ses principes généraux. Exposer les principes de déclenchement et de mise en œuvre du plan ORSEC NOVI pour la prise en charge de multiples victimes. Exposer les différents volets du dispositif ORSAN, et l'articulation entre ORSEC NOVI et ORSAN AMAVI. Expliciter le rôle du SAMU lors de la mise en œuvre d'un plan ORSEC NOVI.

- Objectif pédagogique : Connaître les principes de mise en œuvre du plan ORSEC NOVI et du dispositif ORSAN en présence de multiples victimes en pré-hospitalier.

- **08h55 – 09h20 - Réponse territoriale : le Plan Blanc et le rôle du Directeur médical de crise (*F. Heireche*)**

Expliquer les principes généraux du Plan Blanc et ses modalités de déclenchement. Présenter les différentes déclinaisons et annexes du Plan Blanc. Expliquer le rôle du Directeur médical de crise et les prérequis pour exercer cette fonction.

- Objectif pédagogique : Connaître les modalités de déclenchement du Plan Blanc et le rôle du Directeur médical de crise.

- **09h20 – 09h45 - Chaîne médicale, catégorisation et triage (*B. Vivien*)**

Expliquer les modalités de mise en œuvre et l'organisation de la chaîne médicale. Présenter les différents maillons et expliciter leurs fonctions respectives. Expliquer les règles de catégorisation des victimes. Décrire les principes du triage et ses modalités de mise en œuvre en présence de multiples victimes.

- Objectif pédagogique : Connaître l'organisation de la chaîne médicale pré-hospitalière, les principes de catégorisation et de triage.

- **09h45 – 10h10 - Cas cliniques interactifs (*F. Heireche - B. Vivien*)**

- **10h10 – 10h35 - Enjeu de la traçabilité (*F. Heireche*)**

Présenter les outils utilisés pour assurer la traçabilité de victimes et leurs finalités respectives : SINUS, SI-VIC, SI-SAMU. Expliquer l'enjeu de l'organisation de l'enregistrement des victimes. Présenter le rôle de la cellule d'identito-vigilance hospitalière.

- Objectif pédagogique : Connaître les outils de la traçabilité et les enjeux de l'identito-vigilance

-

○ **10h35 – 11h00 - Risques spécifiques (B. Vivien)**

Présenter les principaux risques inhérents à des manifestations sportives ou non rassemblant une foule nombreuse. Rappeler les risques d'événements extérieurs en particulier terroristes. Expliquer les modalités spécifiques d'organisation des secours selon les différentes situations. Présenter les principes de traitement pour les principales pathologies envisagées.

- Objectif pédagogique : Connaître les différents types de risques lors de manifestation rassemblant une foule nombreuse, et les modalités spécifiques de prise en charge selon le type d'événement.

○ **11h00 – 11h25 Principes du Damage control – SAFE MARCHÉ RYAN (F. Heireche)**

Présenter le rationnel et les indications du Damage control en présence de plusieurs victimes traumatisées. Expliciter les différences par rapport à la prise en charge habituelle d'un patient traumatisé unique. Expliquer les principes de mise en œuvre en extra-hospitalier et en intra-hospitalier. Présenter les différents dispositifs et techniques de soins et de secours utilisables dans ce cadre.

- Objectif pédagogique : Connaître les modalités et principes de mise en œuvre du Damage control en extra-hospitalier et en intra-hospitalier.

● **11h25 -12h10 – Cas cliniques interactifs (F. Heireche - B. Vivien)**

● **12h10– 12h30 – Synthèse - Post-test (QCM) et Questionnaire d'évaluation (F. Heireche - B. Vivien)**

Répondre de manière interactive aux QCM, en apportant toutes les précisions nécessaires. Veiller à la bonne compréhension des sujets abordés et à la mémorisation des messages les plus importants.

Formation FMC dispensée par URGENCES DPC et Formations

N° Siret : 804 689 826 00019

N° d'activité : 11 75 333 2675

N° d'enregistrement auprès de l'ANDPC : 6429

Référent HANDICAP : Isabelle Boust 06 03 22 89 98 secretariat@urgencesdpc.org

Renseignement pour l'inscription : Isabelle Boust 06 03 22 89 98

secretariat@urgencesdpc.org

Indicateurs de performance des sessions 2024

Taux de satisfaction : 91 % très satisfaits

Taux d'assiduité : 100 %

Taux de réussite : 100 %

[Règlement intérieur](#)